

n° 542 : INSTALLATION FEUX TRICOLORS CARREFOUR RN 57/Z.I. - PRET MOYEN TERME 75 000 F. 7 ANS 7.80
%

Le Maire est autorisé à contracter un emprunt de 75 000 F. au taux de 7.80 % pendant une durée de 7 ans, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Agricole à NANCY, pour l'installation d'une signalisation avec feux tricolores au carrefour de la RN 57 et de la Zone Industrielle de LUDRES.